

Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022  
*Je vote CFTC pour un syndicalisme constructif*

Élection CST  
CAB IG SG  
DAJ DICOM  
DTEC

Pour un syndicat qui m'écoute  
et qu'on écoute !

# JE VOTE CFTC



*Vos collègues s'engagent pour vous, votez pour eux !*

## Candidats CFTC au CST : CAB IG SG DAJ DICOM DTEC

- |                              |                           |
|------------------------------|---------------------------|
| 01. ROSEAU Séverine          | 06. CHOUCROUN Danielle    |
| 02. DIJEAUX Christiane       | 07. QUIERRY Jean-Yves     |
| 03. NGUYEN VAN TAM Sébastien | 08. BOICHOT Carine        |
| 04. DIXMIER Victor           | 09. AUBERT Agnès Juliette |
| 05. DAMBRINE Jean-Luc        | 10. SERAPHIN Nadège       |

## Pourquoi voter ?

- Pour être représentés et défendus devant l'administration et les élus, face aux réformes du service public et des conditions de travail ;
- Pour opposer à l'administration des propositions qui représentent vos idées et vos valeurs ;
- Pour faire entendre votre voix, protéger votre carrière et améliorer le cadre collectif de travail.

*1919 - 2022 : Plus de 100 ans d'actions et d'acquis sociaux*

CONTACT : [syndicat-cftc@paris.fr](mailto:syndicat-cftc@paris.fr) | 01.43.47.84.70  
PLUS D'INFO : [www.syndicat-cftc.fr](http://www.syndicat-cftc.fr)



***Voter c'est choisir ses représentants du personnel !  
En ne votant pas, vous laissez les autres choisir pour vous***

## **Élection du CST de direction du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022**

### **Qu'est-ce que le CST de la direction ?**

Le comité social territorial de la direction (CST) remplacera le comité technique (CT) de la direction. Il comprendra aussi une formation spécialisée en matière de Santé, Sécurité et conditions de Travail à la place du CHSCT (formation SST). Le CST de la direction examinera les questions concernant la gestion spécifique de la direction (cycles horaires, EPI ...)

### **Le CST de direction sera compétent ...**

- Pour tous les agents titulaires et non-titulaires de la direction,
- Sur les questions collectives de fonctionnement et de gestion des ressources humaines,
- Sur les conditions de travail ainsi que sur la santé, l'hygiène et la sécurité des agents.

### **Comment voter ?**

- Attention, c'est un scrutin à un tour ; il n'y aura pas de deuxième tour.
- Le vote a lieu du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022, uniquement en ligne sur le site [paris.neovote.com](https://paris.neovote.com).

## **Un syndicat à taille humaine qui agit dans votre intérêt**

Entre 2018 et 2022, la **CFTC** a fait le choix du dialogue, de la mobilisation en intersyndicale, et de l'action de proximité dans l'intérêt concret de tous les agents.

La **CFTC** s'est engagée pour la prévention face aux élus et à l'administration dans le cadre des CHSCT de direction, en particulier pendant la crise du COVID-19, et a été le premier syndicat à saisir la DRH pour comptabiliser les JRTT des agents en télétravail pendant le confinement.

La **CFTC** s'est mobilisée sur le nouveau règlement du temps de travail pour l'ajustement des cycles de travail, l'extension des sujétions, de meilleures conditions générales du télétravail, le gain de 2 jours de congés supplémentaires et l'augmentation des JRTT pour limiter la perte de congés liée à la loi de transformation de la fonction publique.

La **CFTC** vous a défendu collectivement et a obtenu notamment par la négociation, un plus grand nombre de promotions corps par corps. Nous vous avons accompagné individuellement et informé, à travers nos communications, RIS et formations syndicales, et avons permis à de nombreux agents d'obtenir l'écoute de la direction, la revalorisation ou la rectification de leur situation.

Le choix inconditionnel de la **CFTC** : le respect et la défense de chaque personne !

**NOTRE ENGAGEMENT : être à votre écoute proche du terrain ; faire entendre votre voix et vous défendre devant votre direction ; nous mobiliser et vous informer de façon juste et transparente.**

***La CFTC : toujours proposer, pouvoir s'opposer***